

# La nouvelle gouvernance

vers une démocratie participative

## Personnel communal

Formé, respecté, déployé en fonction des besoins

Mettre l'accent sur les aides et conseils

à la population et aux associations:

- un pôle social discret, logement, emploi, handicap,
- un pôle sports et loisirs,
- un pôle culturel,
- un point «seniors»,
- un point «jeunes».

Développer des outils utiles et modernes

de communication : point infos/quartier,

panneaux électroniques, site internet

(co-voiturage, administration en ligne, etc.)



Maire



1er adjoint  
Conseiller  
Communautaire



Adjoints

Conseillers  
délégués

Commissions  
de 7  
conseillers  
municipaux  
chacune



Chaque élu sera missionné, formé et indemnisé

Commission  
Actions  
sociales

Commission  
Sports et  
Loisirs

Commission  
Inter-génération

Commission  
Environnement  
et urbanisme

Commission  
Culture et  
festivités

Commission  
Actions  
économiques

Associations : aides logistiques, conseils et participation à l'élaboration de critères clairs d'attribution des subventions

Partenariat avec le Conseil Général du Nord, le Conseil Régional et Lille Métropole Communauté Urbaine et les villes transfrontalières (Eurométropole)

\*Conseils de quartiers : instance décisionnaire en matière d'embellissement et de festivités  
instance consultative en matière de réseaux d'assainissement, voirie, gaz, électricité, Internet, etc.